

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du conseil départemental de Vaucluse

La Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes engage les collectivités à présenter chaque année, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de l'administration, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport élaboré par le Conseil départemental de Vaucluse prévoit d'examiner cette situation du point de vue de sa politique de gestion des Ressources Humaines en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (partie 1), et de la prise en compte de cette égalité dans ses politiques publiques (partie 2).

[Télécharger le Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du conseil départemental de Vaucluse - état des lieux 2020](#)



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09